

## **Subvention d'équipe pour des travaux de recherche coopératifs multicentriques de la Fondation pour la recherche scientifique sur la sclérose en plaques – concours 2017**

**Révision : 13 avril 2017**

La Fondation pour la recherche scientifique sur la sclérose en plaques (FRSSP) a le plaisir d'annoncer le lancement de son [concours relatif à la subvention d'équipe pour des travaux de recherche coopératifs multicentriques \(subvention d'équipe\) 2017](#). La subvention d'équipe vise à financer des travaux de recherche sur la sclérose en plaques, menés par des chercheurs et des cliniciens à l'œuvre au sein d'établissements canadiens, en collaboration avec d'autres experts de notre pays et de l'étranger, dans le domaine de la SP ou des domaines connexes. Les travaux financés par une subvention d'équipe suscitent des échanges de connaissances, de données et de méthodes de recherche et contribuent à la formation scientifique de jeunes chercheurs. La subvention d'équipe favorise la recherche transformatrice qui peut contribuer à approfondir les connaissances sur la sclérose en plaques et avoir un impact considérable sur la prise en charge de la SP et la qualité de vie des personnes touchées par cette maladie.

### **Admissibilité**

Toute demande de subvention d'équipe doit concerner une étude coopérative menée par une équipe dirigée par un chercheur principal responsable, qui supervisera toutes les activités liées à la subvention et le travail des collaborateurs. Le chercheur principal (CP) responsable doit être titulaire d'un diplôme de médecine (M.D.) ou d'un diplôme de troisième cycle (Ph. D.) ou l'équivalent, occuper un poste dans une université (enseignement ou recherche) et mener des travaux de recherche dans un établissement canadien reconnu. Il n'est pas tenu d'être un citoyen canadien ni un résident permanent du Canada. Pour encourager la collaboration et l'optimisation des ressources, nous recommandons que le CP responsable et les cochercheurs principaux (CCP) proviennent d'établissements différents.

**Note :** les CCP qui mènent des travaux de recherche dans un ou plusieurs établissements de l'extérieur du Canada peuvent être considérés comme admissibles dans certaines circonstances. Si l'équipe de recherche comporte un ou plusieurs CCP de l'étranger, une justification devra être fournie à ce sujet dans la demande et démontrer que la qualité de la proposition de recherche serait grandement rehaussée si certaines parties des travaux envisagés étaient confiées à un ou plusieurs CCP à l'œuvre dans des centres de recherche situés à l'extérieur du Canada. Pour en savoir plus sur l'admissibilité à la subvention d'équipe, y compris la définition des rôles de chaque chercheur ou collaborateur, consultez le [guide relatif au programme de subventions d'équipe](#).

## Durée du financement et montant de la subvention

Les équipes candidates peuvent demander jusqu'à **4,5 millions de dollars pour une période maximale de trois ans**. Selon la nature de l'étude proposée, elles peuvent aussi demander à bénéficier d'une période de financement pouvant aller jusqu'à cinq ans, sous réserve d'une justification appropriée. La subvention d'équipe vise à financer des travaux de recherche qui auront un impact translationnel immédiat (durant la période du financement). Par conséquent, une seule période de financement est offerte, et ce, sans possibilité de prolongation ou de renouvellement de financement.

## Processus de demande

La FRSSP invite les équipes intéressées à soumettre une **lettre d'intention**. Celles qui auront franchi cette étape avec succès seront invitées à soumettre une **demande détaillée**. Toute demande doit impérativement être soumise en ligne à partir du système de gestion des demandes de subvention et de bourse de recherche de la Société canadienne de la SP, baptisé [Easygrants](#). Pour obtenir de plus amples renseignements sur la lettre d'intention, la demande détaillée et le processus de demande en ligne, veuillez consulter le [guide relatif au programme de subventions d'équipe](#) et les [lignes directrices relatives à la soumission d'une demande](#).

## Conditions et politiques

Les équipes candidates dont le projet est accepté doivent respecter [les modalités et la politique](#) relatives à la subvention d'équipe.

## Calendrier

- Début de la période de soumission des lettres d'intention : le 22 mars 2017
- Séance de questions et réponses par téléconférence : le 3 avril 2017, de 15 h à 16 h, HAE (sur inscription seulement)
- Fin de la période de soumission des lettres d'intention : **le 19 mai 2017, à 16 h, HAE**
- Début de la période de soumission des demandes détaillées\* : le 26 juin 2017
- Fin de la période de soumission des demandes détaillées : **le 13 octobre 2017, à 16 h, HAE**
- Date prévue de l'avis de décision : **février 2018**

*\*Applicable aux candidats ayant franchi avec succès l'étape de la lettre d'intention.*

**N.-B.** – Le calendrier du concours de subvention d'équipe peut être modifié. La Société de la SP se chargera d'aviser les personnes concernées de tout changement au calendrier fourni dans le présent résumé.

Si vous avez des questions sur cette offre de financement, veuillez les adresser à :

### **Peter Schwarz-Lam**

#### **Spécialiste, recherche**

Société canadienne de la SP  
250, rue Dundas Ouest, bureau 500  
Toronto (Ontario) M5T 2Z5  
[msresearchgrants@mssociety.ca](mailto:msresearchgrants@mssociety.ca)  
416 922-6600, poste 3104